

DECRET N°2013-149 du 20 mars 2013

Chargeant **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Administration Territoriale de l'intérim de Madame **Dorothee A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour compter du 27 février au 02 mars 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret 2013-008 du 05 février 2013 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret 2013-106 du 26 février 2013 Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social de l'intérim du Chef de l'Etat.

DECRETE

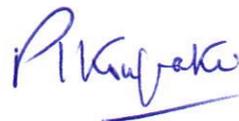
Article 1^{er} : Pour compter du **mercredi 27 février au samedi 05 mars 2013**, **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Administration Territoriale est chargé de l'intérim de Madame **Dorothee A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 20 mars 2013

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent et P.O.,

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI